

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 24

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

payeur n'avait pas son four comme de nos jours. On avait alors des fours communaux, comme on a encore des buanderies communes dans certaines localités.

(A suivre)

JECKER, curé.

Le Jura il y a cent ans.

(Fin)

Les Pères du couvent obtinrent l'entièvre indemnité de tous leurs meubles et effets qui étaient dans leurs chambres lorsque les François y entrèrent. Ils dressèrent tous chacun un état des dits effets qu'ils envoyèrent à la commission. Ensuite l'on établit des hommes chargés de remettre les chambres dans l'état où elles avaient été laissées. Après quoi les susdits meubles et effets furent transportés aux Gévez et gardés par Monsieur l'abbé. Tout le restant du mobilier du monastère fut mis en vente et vendu au profit de la nation. Les montes durèrent huit jours. Depuis la sortie des religieux jusqu'à la fin de la monte, l'on vola plusieurs fois, tant à l'église que dans différents endroits du couvent ; quantité d'effets de toute espèce furent enlevés par toutes sortes de personnes.

La vente du mobilier étant fixée, le commissaire emporta l'argent à Porrentruy et le couvent fut vendu à un établisseur d'horlogerie pour la somme de 40.000 livres de Bâle, compris toute l'enceinte de la cour. Les biens-fonds restèrent provisoirement à ceux qui les avaient achetés.

Dans le courant de mai 1798, il passa un très grand nombre de troupes de Porrentruy et Delémont en Suisse par la route de Bellelay, ce qui nous surchargea considérablement, parce qu'il fallait les nourrir presque entièrement, ainsi que les chevaux de la cavalerie et beaucoup voiturer pour eux.

Les cloches ayant été montées en bloc, les envahisseurs m'en vendirent une à sept batz la livre et le ferrement par dessus le marché. Je fus la chercher par le consentement de la commune. Je la payai de notre propre ; elle était dédiée à sainte Anne de Bellelay. Elle pèse 263 livres, ce qui fait la somme de 11 Louis moins 7 batz. Les autres furent descendues par après et mises en pièces, à l'exception de quelques-unes des plus petites. La somme totale des susdites cloches au nombre de dix, et dont la plus grosse pesait environ 5000, est de 1350 livres bâloises, somme qui n'est pas seulement la valeur de la grosse en pièces.

Le chambrier fit aussi des montes avec les effets des religieux, qui furent très bonnes.

Les gendarmes ayant saisi Joseph Humaire

plus. Les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez vite. Et puis, cette brave fille avait tant de confiance en lui !

Elle avait écrit à ses parents, sans trop les alarmer ; et ils lui avaient répondu que le vieux Parisot s'était assombri tout à coup de sentir Marceline si près de Césaire ; et il fallait cela pour consoler le père Dubreuil de tant de temps et d'argent perdus. Si Firmin était si bien soigné qu'elle nécessité d'aller à Paris manger ses économies ?... La mère avait fait une bourriche en cachette ; et, suivant la permission du docteur, Firmin recevait de beaux fruits, du beurre salé, des œufs frais, de fins légumes du jardin. Et, une fois, toute une bourriche s'en alla chez le Dr Derbois ; mais il gronda terriblement, et Marceline n'osa pas recommencer. Ce serait pour plus tard, évidemment, quand Firmin serait hors d'affaire, puisque lui-même avait parlé d'un beau lapin de Normandie !

comme déserteur et Louis Maillard comme réquisitionné, des femmes s'attroupèrent et les contraignirent à les relâcher. Quelques jours après les gens armés amenèrent une trentaine de soldats à discréction dans le village qui firent des dépenses considérables.

En vertu du décret concernant les signes extérieurs du culte, l'on fut obligé d'ôter les croix qui étaient dans les campagnes. Nous ôtâmes la nôtre le jour de Saint Jean et Saint Paul (26 juin).

Il passa encore de la cavalerie et de l'infanterie en cinq ou six foiset en assez grand nombre chaque fois. Nous en avons eu jusqu'à seize à la fois et souvent ils n'avaient pas eu de vivres.

Au mois de septembre 1798, l'on fit de nouvelles matrices de rôles. Je fus dix jours pour travailler à celles de notre commune, avec Jean Baptiste Wullemain pour lors agent, Joseph Gigandet adjoint, Jean-Baptiste Voirol, ex-agent, Jean-Baptiste Gigandet, notaire et Hulmann, de St-Ursanne.

J. G.

MENUS PROPOS

Baromètres naturels. — Tout le monde a remarqué le travail ingénieux et délicat de l'araignée ; tout le monde sait de quelle façon elle procède pour tendre ses filets ; mais tout le monde n'a peut-être pas fait cette remarque que lorsqu'il doit y avoir de la pluie ou du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue, et qu'elle la laisse dans cet état tant que le temps reste au variable ; si elle allonge ses fils, c'est du beau temps ; suivant leur degré d'allongement, il sera facile de juger la durée de ce beau temps fixe. L'araignée fait des changements à sa toile toutes les vingt-quatre heures : si les changements ont lieu le soir un peu avant le coucher du soleil, la nuit sera belle et claire. N'est-ce pas le cas ou jamais de donner raison au proverbe : Araignée du soir, espoir ?

L'hirondelle, ce bel oiseau précurseur du printemps, est aussi un baromètre infaillible : entendre un léger cri, rare et plaintif, c'est un signe de pluie prochaine ; si elle se tient dans l'air, à une grande hauteur, volant à droite, à gauche, se jouant avec ses semblables, c'est du beau temps fixe ; lors d'un orage, l'hirondelle monte dans les nuages ; alors son vol est lent, majestueux : elle plane, ne vole plus.

Au printemps, quand une seule pie quitte son nid, c'est de la pluie ; si le père et la mère le quittent ensemble, c'est un signe de beau temps.

Le paon, à l'approche de la pluie, pousse fréquemment des cris ;

Et, à part ses sorties matinales et de rares petites promenades avec Césaire, elle vivait en reclusion, toute à la pensée de Firmin, n'ayant aucun désir de connaître Paris.

Enfin, le dimanche arriva. De bonne heure, Césaire vint à l'hôtel. Marceline était déjà prête, un peu pâle. Et ils partirent, tout silencieux, pour l'hôpital.

Dès qu'ils furent dans les couloirs, Marceline dut s'arrêter un peu, le cœur tout serré ; elle se sentait, aussi, suffoquée par l'odeur de cuisine, de bouillon, mélangée d'un relent d'acide phénique qui régnait partout. Et, sur la porte de la chambre de Firmin, elle manqua de courage. Césaire du la pousser.

Firmin s'était dressé tout de suite, assez péniblement.

— Ah ! que ça fait plaisir de se voir, Marline !

Le pivert gémit ;
Le perroquet babille ;
La pintade se perche ;

L'oise manifeste de l'inquiétude, agite ses ailes en criant, se jette dans l'eau, va, vient, s'arrête, court et vole ;

Le grillon ou cri-cri faisant entendre son chant : signe de beau temps ;

La rainette ou grenouille, appelée reine-marinette, perchée dans les arbres, signe de beau temps ;

Les mouettes volant sur la mer, c'est signe de beau temps ; lorsqu'elles quittent le large et qu'elles se rapprochent des côtes, c'est signe de pluie.

* * *

Conseil hygiénique. — Les inspecteurs de denrées alimentaires ne chôment pas dans le canton de Berne. L'autre jour encore, un aubergiste de Porrentruy se voyait condamné à une forte amende pour vin trop aqueux servi à ses clients. Il y a aussi les pompes à bière qui ont déjà causé bien des ennuis à quelques autres : mais aussi que ne les tient-on propres ! Ce n'est pas si difficile. Et la santé des consommateurs n'aura point à en souffrir.

A l'Académie de médecine de Paris, un membre a attiré l'attention de ses confrères sur un autre danger : c'est celui qui font courir à leurs clients les barbiers, dentistes et opérateurs divers qui ne tiennent pas leurs instruments dans un état de propriété parfaite. Dans son rapport, M. Lancereaux cite le fait d'un homme de 53 ans souffrant d'une éruption papulo-pustuleuse généralisée à toute la surface du corps et qui avait débuté par le cuir chevelu. Il s'agissait d'une syphilis secondaire. Cette maladie n'avait pu être communiquée que par un barbier qu'on avait introduit dans la trompe d'Eustache.

Une femme de trente-six ans a pris la même maladie par la pose d'un râtelier.

Il y a quelques mois, un des internes de M. Lancereaux lui présentait un élève en médecine atteint d'un chancre de la face produit par le rasoir d'un coiffeur. Que celui-ci passe sur la tête un peigne qui vient de servir à un syphilitique atteint d'une éruption du cuir chevelu, il est facile de comprendre que les dents de cet instrument, imprégnées de virus, peuvent facilement inoculer la maladie.

Il est donc nécessaire que le dentiste, le barbier, le coiffeur et toute autre personne appelée à pratiquer une opération quelconque, aient recours, comme le font aujourd'hui les chirurgiens et les accoucheurs, à des moyens de protéger absolue, et cela non seulement parce qu'il n'est pas permis d'exposer qui que ce soit à une maladie des plus graves, mais encore parce qu'il n'y a aucun avantage à se voir contraint de payer une indemnité qui pourrait être légitimement réclamée.

C'est pourquoi il est désirable que les den-

Elle eut vite dominé son émotion, comprenant qu'un calme absolu était indispensable. Et, se penchant très doucement, elle l'embrassa. Sœur Olympie entra presque aussitôt, ayant grand envie de connaître cette brave fille ; et, comme elles se convinrent tout de suite, elles s'embrassèrent aussi. Et Marceline dit toute sa reconnaissance ; mais cela chassa Sœur Olympie.

Ensuite, Firmin fit asseoir sa sœur bien près de lui et demanda des nouvelles de tout le pays. Césaire se promenait par la chambre et, de temps en temps, venait s'accouder à la barre du lit. Firmin lui lançait alors un gros rire :

— Hein ! T'en serais-tu jamais douté Césaire ? Notre Maline à Paris ! ...

(La suite prochainement.)

tistes et les coiffeurs soient tenus de ne se servir que d'instruments rigoureusement propres, et, comme il est difficile qu'ils aient des instruments spéciaux pour chacun de leurs clients, il y aurait lieu de veiller à ce qu'il existe chez chacun d'eux des solutions désinfectantes et surtout à ce qu'ils en fassent usage.

Robes mouillées par la pluie. — Par ces temps humides, est-ce inutile de donner aux dames un simple conseil sur la façon de procéder lorsque leur robe a été mouillée par la pluie, accident aussi désolant que fréquent par ce joli printemps !

Il faut d'abord suspendre la robe par les épaules, ensuite placer au dedans de la jupe une petite table recouverte d'un linge sec sur lequel on étend successivement toutes les parties mouillées, qu'on essuie avec des tampons. S'il y a des garnitures de dentelle, des bandes de velours, il faut les essuyer très légèrement à la rebrousse poil avec un vieux foulard, ensuite relever les poils avec une brosse fine ; quand les bords de la jupe sont très mouillés, il faut les repasser au travers d'une mousseline avec un fer assez chaud.

Les robes de laine et les robes de soie ne doivent jamais être séchées trop près du feu ; il faut les suspendre dans une chambre chaude et aérée, à une certaine distance de toute espèce de foyer. Le séchage trop rapide fait retirer presque toutes les étoffes. Les robes de coton, toile, percale, etc., doivent d'abord être étendues, et lorsqu'elles sont à moitié sèches, on étire l'étoffe en long et en large (en maintenant le droit fil) et on la repasse avec un fer de bonne chaleur. Si l'apprêt est tout à fait tombé, il faut repasser à l'envers, au travers d'une mousseline amidonnée. Les jupons exigent les mêmes soins que les robes ; pour les uns comme pour les autres, l'essentiel est de ne pas les laisser longtemps mouillés.

Un monde dans un fromage. — Les expériences ont établi que chaque gramme de fromage frais d'Emmenthal renferme de 90,000 à 140,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente. Un fromage de 71 jours renferme 800,000 bactéries par gramme.

Chaque gramme de fromage mou, plus dense que le précédent, renferme 1,200,000 microbes, à 45 jours il en renferme 2,000,000.

Mais la population du fromage n'y est pas partout distribuée de même, et ces chiffres s'appliquent aux régions du milieu. La population des bords est bien plus grande, puisqu'un gramme de fromage mou contient de 3,600,000 à 5,600,000 microbes. D'après la moyenne de ces deux nombres, il y a autant d'êtres vivants dans 360 grammes d'untel fromage que d'hommes sur la terre !

Une pareille constatation est effrayante, mais ce qui doit rassurer, c'est que depuis des siècles on mange du fromage, sans se préoccuper s'il contient ou non un nombre incalculable de microbes ; on en mange plus ou moins suivant qu'on le trouve plus ou moins bon, et l'on ne s'en porte pas plus mal.

Conclusion : Mangeons du fromage quand nous le trouvons bon et ne nous préoccupons nullement des microbes qu'il peut contenir. Du reste, s'il fallait s'en préoccuper, il ne serait plus possible de manger quoi que ce soit.

Quelques recettes ménagères

1. Le sel fait trancher le lait ; par conséquent en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de n'ajouter le sel qu'à la fin de la préparation.

2. L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruit ; versez de l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller l'étoffe plus qu'il est nécessaire.

3. Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

4. Une cuillerée à soupe d'essence de térbentine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

5. L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

6. La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre, le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon, et quand le fer sera chaud, frottez le d'abord avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

7. Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer contre les bois de lits ou les boiseries d'une chambre.

8. Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durci par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

9. Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain ; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

10. L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

On peut essayer.

LETTRE PATOISE

In polain de thiaitouège ans

Les dgens de Thioeuvre se sont brâment aimé dain le temps, des véyes polains des Michelò Ribà. Voici lai caimerade de iot'hichtoire.

Ai y avait enne fois, tchîe de nos bons paysains, in tot bé peté polain que faisait brâment piaigi és bouebes de l'ota. Les baichettes s'en occupin aiche bin ; c'â même io qu'y bayin les pus grosses rations d'avoine. Deveni gros le nom ne tchandjépe : c'était aidé le polain. Djemais ai ne paitchait di bola, achi ai n'étais p'ai-giè d'avo les étraindièges. En lai fin des fins, an se musé qu'el était temps de le vendre. In djué en entendé pailai. Pensain qu'ai ferai in bon mairtchie, le voici qu'airive à velaïdige. « Ponjour les ponnes chens, diét-é. On m'a tit que fous afez une ponne boulain à vendre, combien que fous le faites cette boulain ? — Oh ! ai n'a pu djuéne note polain, ai n'a diaire loin de thiaitouège ans, ai pe, ai n'a pe trop aigiè, chuto d'avo les djués, dié iun des bouebes : ai n'a djemais paitchi feu de l'étaie. — Cela fait rien ti tout, répongé not djué, compien fous foulez bour la pête ? — Aidé, mon pouere hanne nos te ne le velan pe vendre, nos te le velan bayiè, mais en enne condition : te le paré dain son bola. » Note djué s'airprate pon thiudiè pare ste bête, ai s'airprutche. Mais le

prétendu polain était pu que sâvaidge, ai vos tchaimpe des ruades ai gatche, ai droite. Ai satai comme in cabri à bon temps, chi bin que le pouère djué eu toutes les poines di monde de se garai. Taint de tchainece pou lu, qu'ai poéyé diengnie le lairdge en pessain dos lai rantche. Musai vos vouère in pô, cobin el était aige d'airivai a devant l'heu ! Ai l'était tot épaivurie. Da li iun des bouebes dié à mairtchain : « Non pé qu'i tlo dio bin ? que not polain n'aimait p'in poi les djués ?

Le François di Coinat.

Çà et là

Comment les mouches marchent

Il y a dans la nature quantité de petits phénomènes, dont nous sommes chaque jour témoins et que l'on ne parvient pas sans peine à expliquer. C'est ainsi que la facilité que possèdent les insectes de se fixer et de marcher avec aisance sur des surfaces verticales, parfaitement lisses, a été longtemps un mystère impénétrable. On a fini cependant par être sur la piste du secret de la mouche se promenant au plafond d'une chambre. Tout d'abord on remarqua que les pieds de la mouche étaient extrêmement velus et l'on crut que ces poils pénétraient dans les pores des surfaces parcourues et permettaient à l'insecte de s'y fixer. Cette explication n'était pas des meilleures, car on sait que les mouches se fixent et marchent sur des parois de verres qui n'ont pas de pores. Alors on eut recours à une autre théorie qui admettait, à l'extrémité des pattes des mouches, l'existence d'une sorte de ventouse qui fixait les pieds des insectes aux objets sur lesquels ils se posent. On prenait pour point de comparaison ces petits flacons qu'on peut se suspendre aux lèvres ou à la langue, en aspirant l'air qu'ils renferment et en faisant le vide à l'intérieur. Encore ceci n'était qu'une théorie sans fondement, car le microscope ne révéla pas trace de muscle pouvant mettre en mouvement cette amouple imaginaire et y faire le vide. Le mystère ne fut pas éclairci et les chercheurs se mirent de nouveau martel en tête.

On trouva que les mouches transpirent beaucoup des pieds, (et dire qu'elles n'ont pas inventé le dermatotype ou l'ecrysonylon.) On a trouvé les traces de cette transpiration sur des plaques de verre, où s'étaient promenés ces insectes. On en a conclu que cette transpiration était collante et pouvait servir de point d'appui, on pourrait presque dire de point de suspension... pour les mouches qui se promènent au plafond.

Cette explication ne satisfait pas encore pleinement les savants investigateurs qui se dirent que, si les sécrétions collantes se séchaient et que les mouches restassent un certain temps fixées au même endroit, elles ne pourraient plus se décoller, et pourtant elles le font avec la plus grande facilité.

Enfin de nouvelles recherches amenèrent une explication plausible. Il se vérifiait que le liquide sécrété par les pattes des mouches est peu abondant et de consistance grasse. Les poils qui garnissent les pattes en sont enduits et cette sécrétion suffit pour fixer les insectes et faire adhérer les pattes aux surfaces lisses. On arriva avec des chiffres pour corroborer cette assertion. On fit l'expérience qu'un cheveu de 16 centimètres de long restait suspendu à une plaque de verre, au moyen d'une gouttelette d'huile de mèmediamètre que le cheveu. Or les pattes des mouches sont abondamment pourvues de poils, on n'en a pas compté moins de